

## Toutes les modalités d'une (ré-)inscription

# Préparer sa rentrée universitaire



**Alors que les épreuves du baccalauréat battent son plein, l'université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) communique sur les modalités d'inscription à ses différentes filières. Et met tout en oeuvre pour faciliter les démarches de ses futurs étudiants et de ses étudiants actuels.**

**Pour les futurs bacheliers, l'inscription en première année se déroule en 3 étapes :**

- ▶ Demande d'un dossier d'inscription administrative sur Internet à l'adresse suivante : <http://admission.univ-valenciennes.fr> entre le 11 juin et le 13 juillet ;
- ▶ Demande de rendez-vous pour finaliser l'inscription après réception du dossier et dès les résultats du baccalauréat, sur : <http://admission.univ-valenciennes.fr> entre le 25 juin et le 16 juillet ;
- ▶ Inscription au service de la scolarité. Pour être inscrit, les nouveaux bacheliers doivent se rendre à la Maison des Services à l'Etudiant sur le campus du Mont-Houy du 4 juillet au 18 juillet

A cette occasion, les futurs étudiants auront tout le loisir de découvrir un véritable village d'informations sur la vie universitaire : le logement, la sécurité sociale et les mutuelles, les services numériques, les transports, les activités culturelles et sportives, les associations étudiantes... Ils recevront également l'agenda de l'université et le guide Val and Cie.



**Pour les étudiants déjà inscrits à l'université de Valenciennes :**

L'étudiant qui passe en année supérieure ou redouble a la possibilité de se réinscrire directement par Internet, ce qui lui évite de retirer un dossier, de prendre rendez-vous et de passer à la chaîne d'inscriptions. De chez lui, il effectue cette démarche au moment qui lui convient, en se connectant : <http://admission.univvalenciennes.fr>.

Le service est ouvert après publication des résultats aux examens selon les dates fixées par les facultés et instituts. Il est même possible de régler les droits d'inscription par le web selon une procédure sécurisée homologuée par le ministère des finances. L'étudiant adresse ensuite par voie postale une enveloppe timbrée et une photo d'identité, voire les pièces justificatives réclamées et reçoit chez lui en retour sa carte d'étudiant.

**Comment se rendre sur le campus du Mont-Houy ?**

- ▶ **En voiture** : Autoroute A2, sortie Valenciennes sud, direction Le Cateau.
- ▶ **En tramway** : Ligne 1 Dutemple-Université, station campus Mont Houy

*Service de la scolarité : Tél. : 03.27.51.10.05 ou courriel : [scolar2@univ-valenciennes.fr](mailto:scolar2@univ-valenciennes.fr)*

© va-infos.com. Tous droits de reproduction réservés.